

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2012

MOBILISATION DU FONCIER PUBLIC EN FAVEUR DU LOGEMENT ET OBLIGATIONS
DE PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL - (N° 200)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N° 471

présenté par
le Gouvernement

à l'amendement n° 305 de M. Chassaigne

AVANT L'ARTICLE 4 A

Compléter cet amendement par l'alinéa suivant :

« II. – Le présent article est applicable sur l'ensemble du territoire de la République ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.